

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 22/10/2026		N° DU PROCÈS-VERBAL 26063190																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																															
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié																																																															
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		Défaillance(s) majeure(s) 5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu, ARG,ARD. 5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive, AVG,AVD.																																																															
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S056S033 (9) RAISON SOCIALE : SO.SEC.AUTO. (3) COORDONNÉES : Tel. : 0297810617 ZI de Kerpont 56600 LANESTER																																																																	
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 022D1046 SIGNATURE : 																																																																	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GQ-046-YT (F) 30/08/2023 30/08/2023 Date de 1ère mise en circulation Marque Désignation commerciale TESLA MODEL Y (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre LRWYGCFXPC998284 M1 VP Type/CNIT Énergie M10TSLVP000B777 EL Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																	
(4) KILOMETRAGE RELEVÉ 43383		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																															
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">+0.1m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">13%</td> <td colspan="2">1%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">951daN</td> <td colspan="2">1091daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>366daN</td> <td>322daN</td> <td>404daN</td> <td>386daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">12%</td> <td colspan="2">5%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>366daN</td> <td>322daN</td> <td>404daN</td> <td>386daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="4">72%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 35%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-1.3%</td> <td>-1.6%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.1m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	13%		1%		Forces verticales :	951daN		1091daN		Frein de service :					Forces de freinage :	366daN	322daN	404daN	386daN	Déséquilibre (<20%):	12%		5%		Forces de freinage (efficacité) :	366daN	322daN	404daN	386daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	72%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 35%					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-1.3%	-1.6%		
	AVANT		ARRIERE																																																														
	G	D	G	D																																																													
Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.1m/Km																																																																
Dissymétrie suspension (≤30%):	13%		1%																																																														
Forces verticales :	951daN		1091daN																																																														
Frein de service :																																																																	
Forces de freinage :	366daN	322daN	404daN	386daN																																																													
Déséquilibre (<20%):	12%		5%																																																														
Forces de freinage (efficacité) :	366daN	322daN	404daN	386daN																																																													
Taux d'efficacité (≥ 58%):	72%																																																																
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 35%																																																																	
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-1.3%	-1.6%																																																															